

Première visite du chantier de construction du Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec

NOUVELLES FOURNIES PAR

Cabinet du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

→

Sept 03, 2020, 12:52 ET

QUÉBEC, le 3 sept. 2020 /CNW Telbec/ - Forte d'une aide financière maximale de 16,6 M\$ du gouvernement du Canada et de 43,6 M\$ du gouvernement du Québec, la Ville de Québec a amorcé la construction de son centre de biométhanisation, qui sera situé en face de la station de traitement des eaux usées de l'est, sur la rue du Ressac, dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou. En visite sur le chantier, le député de Louis-Hébert et secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, M. Joël Lightbound, le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charette, et la vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M^{me} Geneviève Guilbault, ont pu constater avec satisfaction l'avancement des travaux du Centre de biométhanisation, aux côtés du maire de Québec, M. Régis Labeaume.

Les gouvernements du Canada et du Québec sont fiers d'investir dans les infrastructures vertes, qui favorisent la réduction des émissions de gaz à effet de serre tout en valorisant le plein potentiel des matières organiques de l'agglomération de Québec. Ces investissements profitent aux collectivités et appuient une transition continue vers une économie axée sur une croissance propre et durable, qui bénéficiera aux Québécoises et aux Québécois pendant des générations.

À Québec, les boues des stations de traitement des eaux usées seront traitées en 2021 et les résidus alimentaires de tous les citoyens, industries, commerces et institutions de l'agglomération de Québec seront collectés en 2022. L'ensemble de ces matières organiques seront alors valorisées plutôt qu'incinérées et enfouies comme c'est le cas actuellement. Une fois l'installation construite, la Ville offrira aux citoyennes et aux citoyens un service de collecte des matières qui ne nécessitera pas l'ajout d'un bac ni la collecte hebdomadaire de celles-ci à la grandeur du territoire.

La mise en exploitation de l'installation devrait se faire de manière graduelle à partir de 2021. Elle permettra de traiter à terme 182 600 tonnes métriques de matières organiques annuellement. L'agglomération de Québec pourra ainsi réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'environ 20 859 tonnes en équivalent dioxyde de carbone (t. éq. CO₂) par an, ce qui équivaut au retrait de plus de 6 100 voitures de la circulation.

Le Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec permettra de produire du biométhane qui sera injecté dans le réseau d'Énergir. Quant au digestat lui-même, soit les résidus solides restants, il sera valorisé à titre de matière fertilisante. Enfin, l'eau usée issue de la déshydratation du digestat subira un prétraitement pour devenir un engrais liquide, soit le sulfate d'ammonium.

Grâce à ces installations, la Ville de Québec offrira aux résidents, aux institutions, aux entreprises et aux municipalités de la communauté métropolitaine de Québec une solution de rechange compétitive et respectueuse de l'environnement pour la gestion de leurs résidus, tout en maintenant des emplois de qualité dans la région. Elle contribuera également à l'atteinte de l'objectif de valorisation des matières organiques dans l'agglomération de Québec.

Citations

« Nous reconnaissons l'importance de soutenir les projets d'infrastructure dans notre région qui favorisent un environnement plus sain et plus vert. Ce sont des projets, comme celui-ci, qui aideront à réduire la quantité de gaz à effet de serre relâchés dans l'atmosphère et à améliorer la qualité de vie de la population de l'agglomération de Québec pour les générations à venir. »

Joël Lightbound, député de Louis-Hébert et secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, au nom de l'honorable Catherine McKenna, ministre de l'Infrastructure et des Collectivités

« Aujourd'hui encore, trop de matières finissent leur vie sans être exploitées à leur plein potentiel. Il nous faut vite réduire de façon draconienne le volume de nos matières résiduelles destinées à l'enfouissement, ce qui réduira du même coup nos émissions de gaz à effet de serre. C'est exactement ce que permettra le Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec. Bravo à la Ville de Québec, qui innove en intégrant un sac de couleur à une collecte existante au lieu d'ajouter une collecte, de même qu'à la population, aux institutions et aux entreprises, qui participeront à la collecte de leurs matières résiduelles organiques. »

Benoit Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les

changements climatiques et ministre responsable de la région de Laval

« Avec ces importants travaux, notre région de la Capitale-Nationale participe de belle façon à la relance économique qui se veut aussi verte que prospère. Le Centre de biométhanisation sera un symbole collectif de développement durable et un fleuron de notre économie circulaire : ce qui est consommé ici sera valorisé ici pour être réutilisé localement, et ce, pour notre plus grand bien et pour une contribution significative à la lutte contre les changements climatiques. »

Geneviève Guilbault, vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

« Ce projet, démarré dans le cadre de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles du gouvernement du Québec, s'inscrit parfaitement dans la Stratégie de valorisation de la matière organique dévoilée au mois de juillet dernier. L'ensemble des choix qui ont été faits pour le réaliser, entre autres la collecte des résidus alimentaires par sacs, permettent d'atteindre l'objectif de cette stratégie, celui d'offrir la collecte à 100 % de nos citoyens, de nos commerces, de nos industries et de nos institutions. »

Régis Labeaume, maire de Québec

Faits saillants

- Le gouvernement du Canada investit plus de 16,6 M\$ dans la construction du Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec dans le cadre du Fonds pour l'infrastructure verte.
- Le gouvernement du Québec investit 43,6 M\$ dans ce projet. Les sommes proviennent du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC). Ce programme, dont les objectifs sont de réduire la quantité de matières organiques destinées à l'élimination et de réduire les émissions de GES du Québec, est financé par le Fonds vert. Il vise à favoriser la réalisation des objectifs environnementaux prévus dans la Stratégie de valorisation de la matière organique et dans le Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques. À ce jour, 15 projets ont été approuvés par l'autorité du PTMOBC dans neuf régions.
- Au total, ce projet aura nécessité des investissements de l'ordre de 217,5 M\$, la Ville de Québec complétant le montage financier avec sa contribution de plus de 157 M\$.
- Dans le cadre du plan Investir dans le Canada, le gouvernement fédéral investit plus de 180 milliards de dollars sur 12 ans dans des projets visant le transport en commun, les infrastructures vertes, les infrastructures sociales, les voies de commerce et de transport, ainsi que les collectivités rurales et nordiques du Canada. Le gouvernement du Canada a investi plus de 6,2 milliards de dollars dans 790 projets d'infrastructure au Québec dans le cadre de son plan Investir dans le Canada. De cette somme, plus d'un milliard de dollars sert au financement des infrastructures vertes au Québec.

Liens connexes

Carte des projets du plan Investir dans le Canada : www.infrastructure.gc.ca/gmap-gcarte/index-fra.html

Investissements fédéraux dans les infrastructures au Québec : www.infrastructure.gc.ca/investments-2002-investissements/qc-fra.html

Pour plus d'information sur le PTMOBC, visitez le www.mddelcc.gouv.qc.ca/programmes/biomethanisation/index.htm.

Prenez connaissance de la Stratégie de valorisation de la matière organique du gouvernement du Québec, en visitant le www.environnement.gouv.qc.ca/matières/organique/index.htm.

SOURCE Cabinet du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Renseignements: Sources : Chantalle Aubertin, Attachée de presse, Cabinet de la ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, Tél. : 613 941-0660, chantalle.aubertin@canada.ca; Amélie Paquet, Attachée de presse, Cabinet de la vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Tél. : 418 643-2112; Louis-Julien Dufresne, Attaché de presse, Cabinet du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Tél. : 418 521-3911; François Moisan, Attaché de presse, Cabinet du maire de Québec, Tél. : 418 641-6411, poste 1005; Information : Relations avec les médias, Infrastructure Canada, Tél. : 613 960-9251, Sans frais : 1 877 250-7154, Courriel : infc.media.infc@canada.ca, Suivez-nous sur Twitter, Facebook et Instagram, Site Web : Infrastructure Canada Relations médias; Ministère de l'Environnement, et de la Lutte contre les changements climatiques, Tél. : 418 521-3991

Liens connexes

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/>